N° 271 — CXXIIIme Année — Un numéro: 5 centimes — Jeudi 15 Novembre 1888.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — Novembre.

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent dominant DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
13	+ 3.8	+ 3.4	+ 5.3	714.5	0.7	NE	faibl.	couv

Brouillard en bas Chaumont et sur le lac le matin. Pluie fine intermittente dès 3 1/2 h.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

12	+ 3.4	— 1.5	+ 4.7	663.1	7.0	O	faibl.	couv
13	+ 7.0	+ 1.5	+10.0	659.9		N	»	»

Du 12. Brouillard épais sur le sol jusqu'à 6 heures du soir. Pluie fine intermittente.

Du 13. Brouillard sur le lac. Soleil par moments. Pluie fine de 4 heures à 6 heures du soir.

NIVEAU DU LAC :

Du 15 novemb. (7 heures du m.): 429 m. 84.

Extrait de la Feuille officielle

— Ensuite de la démission honorable du titulaire actuel, le poste d'huissier de la justice de paix des Brenets est mis au concours. Adresser les offres, avec pièces à l'appui, d'ici au 19 novembre 1888, au département de Justice.

— Le président du tribunal civil du district de Neuchâtel convoque les créanciers de la masse en faillite du citoyen Rumley, Arthur-Auguste, restaurateur, à Neuchâtel, pour le samedi 17 novembre 1888, à 3 heures du soir, à l'hôtel de ville de Neuchâtel, aux fins de recevoir les comptes du syndic et d'entendre prononcer la clôture définitive de cette faillite.

— Bénéfice d'inventaire de Hugueniu-Dezot, Jules-Fritz, graveur, veuf de Marie-Eugénie née Perrot, quand vivait domicilié à la Chaux-de-Fonds, où il est décédé le 24 septembre 1888. Inscriptions au greffe de la justice de paix du dit cercle, jusqu'au jeudi 13 décembre 1888, à 5 heures du soir. Liquidation des inscriptions devant le juge du bénéfice d'inventaire, qui siégera à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, le mercredi 19 décembre 1888, à 9 heures du matin.

— Dans sa séance du 25 août 1888, l'autorité tutélaire du cercle de Rochefort a, à sa demande, pour cause de maladie, nommé au citoyen Béguin-Girardier, Auguste, naguère à Rochefort, actuellement à Rosières, rière Noiraigue, un curateur dans la personne de son choix, le citoyen Béguin, Alcide, propriétaire, domicilié à Montezillon, rière Rochefort.

— Dans sa séance du 3 novembre 1888, la justice de paix du Val-de-Ruz a libéré le citoyen Fritz Æschlimann, agriculteur, à la Joux-du-Plâne, des fonctions de curateur de demoiselle Cécile-Fanny Meyer, fille de feu Samuel-Frédéric, et elle a nommé comme nouveau curateur de cette pupille le citoyen Jules Morel, avocat et notaire, à Cernier.

— Le citoyen Guillaume, Auguste, notaire, aux Verrières, a fait dépôt le 7 courant, au greffe de paix des Verrières, de l'acte de décès de demoiselle Emma-Hortense Portner, fille de feu Ulrich, de Wahlern (Berne), décédée à Saint-Imier à l'âge de 35 ans, le 2 novembre 1888. Ce dépôt est effectué en vue de faire courir les délais pour l'acceptation de la succession de la défunte.

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Neuchâtel

En exécution d'un arrêté du Conseil fédéral concernant l'étalonnage des fûts, du 2 octobre 1888, arrêté porté à la connaissance du public par voie de la *Feuille officielle* (voir nos 126, 129 et 132) la Direction de police communale informe MM. les négociants, brasseurs, aubergistes, etc., de la circonscription, que le jaugeage de leurs fûts se fera à partir du 19 courant.

Afin d'éviter l'encombrement, la Direction soussignée invite MM. les intéressés à lui faire connaître sans retard le nombre de fûts qu'ils feront étalonner pour le 1er janvier 1889, jour de l'entrée en vigueur de l'arrêté fédéral précité.

Dès que ce renseignement lui sera parvenu, la Direction de police établira l'ordre dans lequel le travail devra être exécuté par le mesureur public ; elle en informera ensuite MM. les intéressés, de façon à ce que leur futaille ne stationne pas pendant la nuit sur la place publique.

Le tarif du 8 décembre 1880 pour le mesurage des fûts et tonneaux est le suivant :

1° Droit communal :

5 centimes par 100 litres ou fraction de 100 litres.

2° Emolument du mesureur public :

50 cent. pour les premiers 100 litres ;
15 » pour chaque 100 litres en sus.

S'il y a plusieurs tonneaux mesurés les uns après les autres pour la même personne, le compte s'établit sur l'ensemble.

Neuchâtel, le 6 novembre 1888.

Le directeur de police,
BENOIT.

IMMEUBLES A VENDRE

VENTE D'IMMEUBLES

à CORMONDRÈCHE

Le **lundi 19 novembre 1888,** à 7 heures du soir, dans la maison du village, à Cormondrèche, il sera exposé en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles désignés comme suit au cadastre de **Corcelles et Cormondrèche :**

Pour compte de Mme Pauline Jeanrenaud née Martenet, veuve de Marcelin.

1. Article 1105. Plan f° 18. N° 51. Rue-à-Jean, vigne de 805 mètres (2,286 ouvriers).

2. Article 1106. Plan f° 34. N° 10. A Petet, vigne de 368 mèt. (1,045 ouvriers).

Pour compte de M. Ferdinand d'Ivernois.

3. Article 960. Plan f° 26. N° 41. Cudeau du Bas, jardin de 450 mètres.

Pour compte de M. J.-L. Humbert-Droz.

4. Article 1134. Plan f° 30. N° 18. Porcena du Bas, vigne de 460 mètres (1,305 ouvrier).

Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné.

F.-A. DEBROT, notaire.

VENTE D'IMMEUBLES

à CORTAILLOD

Le samedi 17 novembre 1888, dès 7 heures du soir, **l'hoirie Perrenoud-Quélet** exposera en vente dans l'hôtel de Commune à Cortaillod les immeubles suivants :

Cadastre de Cortaillod.

1° Articles 1416 et 1418. **Maison** d'habitation à Cortaillod, renfermant deux logements ; bien située au centre du village, avec un **jardin aux Curtils.**

2° Art. 1419. **Sur les Joyeuses,** vigne de 313 mètres carrés.

3° Art. 1420. **La Grasselière,** vigne de 530 mètres carrés.

4° Art. 1421. **Les Chavannes,** vigne de 635 mètres carrés.

S'adresser à M. Alphonse Auberson, à Cortaillod.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Vente de bois

Lundi 19 novembre 1888, la Commune de Bôle vendra par voie d'enchères publiques et contre argent comptant, les bois suivants, dans sa forêt des Bois devant :

180 stères sapin,
30 billons,
25 plantes merrain,
2 demi-toises mosets ronds.
3 tas de perches,
45 tas de branches.

Rendez-vous, à 8 1/2 heures du matin, au passage à niveau de Bôle.

Bôle, le 13 novembre 1888.

Conseil communal.

Vente de Bois

La Commune de Bevaix vendra par enchères publiques, dans sa forêt du Chanet, le **lundi 19 courant :**

670 plantes sapin pour billons et échalas,
116 stères sapin,
50 lots dépouille.

Rendez-vous à Treygnolan, à 8 heures du matin.

Bevaix, le 13 novembre 1888.

Conseil communal.

Vente de bois

Lundi 19 novembre, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères :

17 stères pin,
3000 fagots,

situés au Crêt du Parc.

Rendez-vous, à 9 heures, à la maison du garde, au Plan.

ANNONCES DE VENTE

EXCELLENT LAIT

à 20 centimes le litre, à vendre chaque matin, dès 7 heures, chez Samuel Blaser, fermier du Villaret, dont le char se trouve rue du Temple-Neuf, près de la confiserie Gaberel.

Les pratiques régulières seront servies à domicile.

A vendre un **potager** bien conservé, avec ses accessoires, ou à défaut à échanger contre un plus petit. S'adresser à Jean Düscher, à Saint-Blaise.

Tricotage de Bas, Chaussettes

etc., à la TRICOTEUSE
AU MAGASIN
U. NICOLET
1, Faubourg de l'Hôpital, 1

AMEUBLEMENTS
A. RŒSLIN

Place du Gymnase

TAPIS français et anglais au mètre.
» milieux de salons.
» devants de canapés.
» descentes de lits.
» Smyrnes.
» Persans.

SAUMONS DU RHIN

TOUS LES JOURS :

Beaux saumons à 1 fr. 50 la livre.
Belles palées du lac.

Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs 8.

BARBEY & Cie

Savons de toilette.
Parfumerie.
Eponges de toilette.
Eau de Cologne (véritable).
Eau de Botot »
Alcool de menthe américaine.
Brosses et peignes.

Chapellerie & Pelleterie
L. GRAF

RUE DE L'HOPITAL
(sous l'hôtel du Faucon)

Assortiment complet d'articles pour la saison d'hiver. **Chapeaux** de feutre et de soie, formes nouvelles, en qualités fines et ordinaires.

Grande variété de **casquettes** et **bonnets** pour messieurs et enfants.

Très grand choix de **fourrures,** manchons, boas, bonnets, gants fourrés.

Prix très modérés.

A vendre, chez Ulrich Schumacher, maison Benoit, à Corcelles, un beau choix de **tuteurs d'arbres** et de **rosiers,** de 1 mètre 50 à 3 mètres 60 (soit de 5 à 12 pieds) de longueur, à prix modérés.

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie. *Fondée en 1833*

A. JOBIN

Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

GRAND BAZAR
SCHUTZ & SCHINZ

Le magasin est toujours bien assorti en services de table, déjeuners, cristaux, ruolz et coutellerie.

Reçu un grand choix de lampes et suspensions.

Bronzes, laques et porcelaines du Japon.

Fournitures pour le dessin et la peinture.

Petits meubles de fantaisie. — Vannerie fine.

Pendant une quinzaine de jours, on vendra au rabais divers objets, jouets, etc.

D'occasion, quelques services de table, ainsi qu'un joli lustre bronze et cristal.

Charbon de foyard

bonne qualité et bon marché, se vend au détail et par sacs de 50 kilos, chez **Marty-Joss,** au magasin à l'Evole et Chavannes 10.

Vient de paraître chez ATTINGER FRÈRES éditeurs, Neuchâtel

LONNY LA BOHÉMIENNE

Esquisse de la vie et des mœurs du peuple suisse pendant la 1re moitié de ce siècle
Par JOSEPH JOACHIM, traduit de l'allemand par Mlle A.-B. CLÉMENT.
1 vol in-12 : 3 fr. 50.

AU BAZAR DU COMMERCE

Sous l'HOTEL DU VAISSEAU, rue des ÉPANCHEURS

Reçu **chapeaux de feutre,** pour hommes et enfants, depuis **2 francs.**
Casquettes, bonnets, bérets, depuis **75 centimes.**
Toujours grand assortiment de **cravates, bretelles, parapluies** et **objets de fantaisie.**

NOUVELLES OBLIGATIONS A PRIMES

DE LA CROIX BLANCHE HOLLANDAISE

3 tirages par année

PRIMES PRINCIPALES :

Florins holl. **200,000 — 100,000 — 50,000,** etc.

Remboursement minimum 14 fl. montant jusqu'à 25 fl. holl.

Prochain tirage le **1er décembre 1888,** prochain tirage avec un gros lot de cent mille florins hollandais.

Obligations à **Francs 27»50** au comptant
ou contre 6 mensualités de 5 Fr. chacune.

Prospectus gratis et franco. (H. 7767 X.)

O. HOSÉ, BANQUE ET COMMISSION, **GENÈVE.**

Fromage de Roquefort, à fr. 3 par kilo, en pièces de 2-2 1/2 kilo.
Fromage de Brie, à fr. 2»20 par kilo, en pièces d'environ 2 kilos.
Fromage crême de Farnsbourg, à fr. 7»50 par deux douzaines, franco en Suisse, contre remboursement. Rabais pour les commissions importantes. (H. 3801 Q.)

F. MÆRKI & Ce, fabrique de fromages, BOÉCOURT (Berne).

HERNIES GUÉRISON

Par ses remèdes inoffensifs et son excellent bandage, **l'Établissement** pour la **guérison des Hernies,** à **Glaris,** m'a guéri complétement d'une grande hernie **inguinale,** de façon que dès lors je peux travailler sans bandage. Traitement par correspondance, pas de dérangement professionnel. Ehrenfeld, près Cologne, juillet 1888, Jean Breit. Pas de remèdes secrets. Une brochure : « **Les hernies du bas ventre et leur guérison** », est envoyée gratis et franco. Notre bandagiste, muni d'une collection d'échantillons d'excellents bandages, sera à **NEUCHATEL, Hôtel du Soleil,** le 16 de chaque mois, **de 8 heures à 7 1/2 heures du soir,** où il prendra les mesures. S'adresser à **l'Etablissement pour la guérison des Hernies, à Glaris.**

TIMBRES-POSTE

A vendre une collection de timbres-poste d'une valeur de 170 francs, cédée pour 120 fr. Occasion exceptionnelle pour amateurs. S'adresser chemin du Rocher 5, 1er étage.

POMMES DE TERRE

On offre à vendre environ 150 quinaux de pommes de terre, première qualtité S'adresser au propriétaire Monsieur Rodolphe Andrès à Murist (Fribourg), ou à Estavayer, chez Monsieur Mæder, Buffet de la Gare.

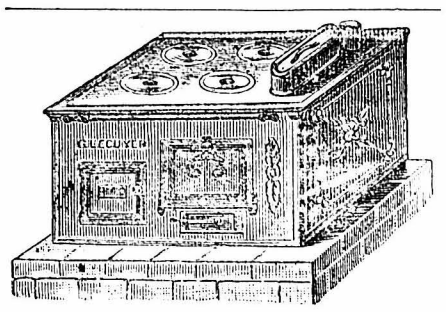

G. L'ECUYER, serrurier

Temple-Neuf, Neuchâtel.

Potagers économiques de tous genres, construction soignée; prix avantageux.

Chandeliers de cave, très pratiques.

BORDEAUX SILLIMAN

S'adresser au **Caves du Palais** et pour la vente au détail aux magasins : Emile Dessoulavy, faubourg de l'hôpital ; Zimmermann, rue des Epancheurs ; Gaudard, faubourg de l'hôpital ; P. Virchaux à Saint-Blaise.

1889

AGENDAS

de poche et de bureau

CALENDRIERS

de tous genres

A la papeterie

F. BICKEL - HENRIOD

Place du Port

GROS & DÉTAIL

Le magasin se ferme à 7 heures.

LIQUIDATION

Pour cause de changement de magasin et de genre de commerce, on liquidera au

PANIER FLEURI

une grande partie des marchandises consistant en vannerie de tous genres, tapis de coco pour chambres et corridors, nattes pour devants de portes ; encore un solde de boîtes de jeux et jouets d'enfants.

Tous ces articles seront vendus *en dessous du prix de fabrique,* et il sera fait une *forte remise* par quantité aux revendeurs.

BAZAR PARISIEN, 6, rue du Bassin, 6

HALLE AUX CHAUSSURES

2—6, Rue du Bassin, 6—2

CHOIX IMMENSE

DE

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

Spécialité d'articles solides et bon marché

En raison d'achats considérables, il nous est permis cette année d'offrir à notre nombreuse clientèle un grand choix et à des prix très avantageux.

Aperçu de quelques prix :

Pour enfants et fillettes

	Fr. C.
Pantoufles feutre, nos 22 à 27,	0 60
» » nos 28 à 35.	0 80
Bottines doubles sem., doublées flanelle,	2 80
Bottines veau, doub. sem., très montantes,	3 90
Bottines feutre, très montantes,	2 25
Pantoufles lisières, sem. cuir.	1 20
Socques fourrées, crochets, dep.	1 95

Pour dames

Pantoufles feutre, très chaudes,	1 50
» lisières, sem. cuir,	1 95
Bottines lisières semelles cuir,	3 25
Pantoufles feutre, semelles feutre et cuir,	1 95
Bottines feutre, cousues, fortes semelles,	3 50

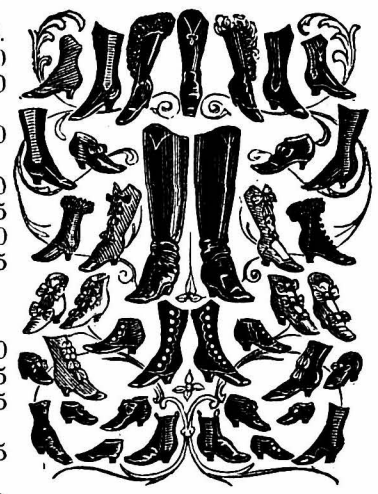

Bottines feutre, claquées,	4 50
Bottines drap, élastiques, talons,	5 —
» veau, doubles semelles, élast., talons,	7 50
Bottines veau, doub. sem., cousues à la main,	10 —
Bottines veau, à lacets, depuis	6 50
Souliers Richelieu, feutre, à talons, **occasion,**	2 95

Pour messieurs

Pantoufles feutre, depuis	1 20
» » 1re qualité,	1 95
» lisières, 1re qualité,	2 50
Bottines feutre, élastiq., à talons,	9 50
» veau, doubles sem.,	11 —
» » chevillées bois,	11 50
Souliers forts, pour ouvriers,	7 50
Bottes pour ouvriers,	11 50
Bottes 1re qualité, hautes tiges,	14 50

Grand assortiment de bottines fines pour messieurs, dames, fillettes et enfants.

Bottines à triples semelles pour messieurs, genre imperméable.
Caoutchoucs anglais pour dames, messieurs, fillettes et enfants.
Semelles en tous genres. — Socques.

Réparations promptes et très bien faites.

BAZAR PARISIEN, 6, rue du Bassin, 6

BAZAR PARISIEN, 6, rue du Bassin, 6

BAZAR PARISIEN, 6, rue du Bassin, 6

Ivrognerie

Les suivants certifient la guérison des malades, obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs **de l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris** (Suisse).

N. de Moos, Hirzel.
A. Volkart, Bulach.
E. Domini Walther, Courchapois.
G. Krähenbuhl, Weid, près Schönenwerd.
Frd. Tschanz, Röthenbach (Berne)
Mme Simmendingen, inst., Ringingen.
F. Schneeberger, Bienne
Mme Furrer, Wasen, canton de Berne.

Garantie ! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis.

S'adresser à **l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris.**

A vendre : 1 pendule antique avec lanterne, un beau bureau à trois corps, 1 chiffonnière, 1 glace, 1 fauteuil. S'adr. rue des Moulins 6, au magasin de lait.

13 ans de succès croissants et 20 médailles obtenus par **l'ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE.** seul véritable Boisson, Hygiène, Santé. Indispensable dans une famille *(Voir prospectus).* Le plus fin, le plus fort et le meilleur marché. — **Se vend dans les pharmacies, drogueries et épiceries de Neuchâtel, 1 Fr. 50 le flacon.**

TANNERIE TH. TAPIS

à VILLIERS

Cuir fort, veaux cirés, empeignes, etc. Graisse pour la chaussure en boîtes de 600 grammes. Chamoisage de peaux. Envoi d'échantillons franco contre remboursement. (H. 4383 s.)

GRAVURE

Timbres de tous systèmes, caoutchouc et métal, chez Léon Gauthier, Saint-Nicolas 8. — A la même adresse, place pour deux apprentis et une polisseuse et finisseuse.

Supériorité indisputable
CACAO SOLUBLE
Marque
SPRÜNGLI
Zürich
CHOCOLAT
en tablettes et en poudre
(O. F. 9830)

AVIS AUX DAMES

On se changerait, à des prix très avantageux, de broderies à la main, festonnage, initiales pour trousseaux, etc. — A vendre des festons à la main pour garnitures de chemises depuis 50 cent. le mètre. S'adresser à Mme Corbellari, Terreaux 1.

Confiserie - Pâtisserie

Glukher-Gaberel

7 bis, Faubourg de l'Hôpital, 7 bis

Tous les Jours :

Meringues & Vacherins

Cornets à la Crême

à 70 cent. la douzaine.

Grand choix de jolies pâtisseries

Pâtés froids de toutes grandeurs.

FABRICATION SPÉCIALE SOIGNÉE

POUR LA VENTE AU DETAIL

PRIX MODÉRÉS

GARANTIE

Rhabillages

d'Horlogerie

Bijouterie, Boîtes à musique

GRAND ASSORTIMENT DE MONTRES

en tous genres.

Chaussures sur Mesure

POUR

Messieurs, Dames et Enfants.

Ateliers : Place du Marché n° 8, maison de Montmollin.

CHAUSSURES de chasse.
CHAUSSURES de fatigue.
CHAUSSURES de ville.
CHAUSSURES de luxe.
CHAUSSURES rationnelles.
CHAUSSURES orthopédiques.

Spécialité de Bottes

BOTTES à l'écuyère.
BOTTES Chantilly.
BOTTES à revers.
BOTTES de chasse.

Confection soignée. — Solidité garantie.

Coupe et travail selon les derniers perfectionnements.

Se recommande,

François ŒHL,
bottier.

MAGASIN DE MEUBLES

Henri MULLER

rue des Fausses-Brayes, Neuchâtel.

Meubles neufs et d'occasion. — Vente, achat, échange, location et réparations.

PIANO pour commençants, à vendre, rue du Château n° 10, 2me étage.

34 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

BÉLINDA

Par RHODA BROUGHTON

TRADUIT DE L'ANGLAIS

Par Mme C. DU PARQUET

Par un singulier phénomène de la mémoire, c'est justement dans ce moment d'angoisses que lui reviennent toutes les plaisanteries, toutes les caricatures qu'ils avaient faites ensemble aux dépens de celui qui est aujourd'hui son mari ! Non ! Il semble impossible qu'elle ait pu faire choix de cet être dont ils se sont tant moqués ! Cette certitude, il faut que ce soit elle qui la lui donne, et, dans une inspiration subite, après s'être assurée que son visage n'est pas trop altéré par les larmes, elle redescend au salon.

C'est pour y retrouver le professeur dans la même position où elle l'avait laissé à moitié enfoui sous ses couvertures, d'où sort seulement une tête à laquelle le froid creuse des rides plus profondes qu'à l'ordinaire.

— D'où venez-vous ? lui demande-t-il. Qu'avez-vous fait tout ce temps-là ?

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

— Je viens de ma chambre.

— J'espère que le feu brûlait ? Si la cheminée est comme celle-ci, il faut constamment le surveiller.

— Je... je crois qu'il ne brûlait pas du tout, répond-elle en s'apercevant alors seulement qu'elle est transie de froid.

— On ne l'avait donc pas allumé ?

Il se soulève pour tirer violemment le cordon de sonnette, mais, avant que Maria, qui ne se dérange pas vite, soit arrivée, le dialogue suivant s'établit encore :

— Qu'est-ce qui a pu vous retenir si longtemps dans une pareille température ? près d'une heure ! Vous avez laissé la porte ouverte.

— Pardon ! je vais la fermer.

— Que faites-vous donc encore par là ? Pourquoi ne venez-vous pas vous asseoir ?

— Je... je cherche le *Daily News.*

— Hum ! Qu'en voulez-vous faire ? Avez-vous déjà oublié que vous avez pris tous les journaux pour les mettre en un rouleau sous la porte ? Ce qui, par parenthèse, n'a servi à rien !

Elle ne répond pas, et il répète avec une impatience croissante :

— Que voulez-vous donc faire du *Daily News ?*

Bélinda est à genoux devant l'armoire où son mari a jugé prudent de serrer le jambon et qui se trouvait de plus remplie de pots de confitures et de conserves. Cette vue ajoute encore, — comme il arrive souvent des détails les plus misérables, — une nouvelle peine à son violent chagrin. Il lui a demandé ce qu'elle voulait faire du *Daily News.* Elle le lui dit.

— Je veux y couper l'annonce de notre mariage et l'envoyer à...

Elle s'arrête court, ne pouvant se résoudre à prononcer ce nom.

— A ma mère ? suggère le professeur. Je l'ai déjà fait.

— Non ! dit Bélinda avec un sourire d'aliénée. Pas à votre mère, à... à... une de mes connaissances.

Elle a retrouvé le journal à l'endroit où elle l'avait jeté et ses yeux, à l'instant, se sont portés sur l'annonce, comme si elle était imprimée en caractères de sang. Elle va prendre des ciseaux dans son panier à ouvrage et là, près de son mari, sans émotion apparente, elle détache doucement avec ces ciseaux qui coupent mal les lignes fatales qu'elle a résolu d'envoyer.

— A quoi bon faire cela ce soir ? dit ce mari de mauvaise humeur, d'autant plus que Maria n'est pas venue à son appel. A quoi bon ? la poste est partie !

— Je le sais... je le sais bien, répond-elle rudement, mais... mais... j'aurais pu l'oublier !

. . . . . .

Bélinda, dès que Maria est entrée avec un air rechigné qui prouve qu'elle ne compte pas sur la générosité du professeur, s'est échappée pour aller bien vite dans sa chambre mettre sous enveloppe l'annonce du journal. Elle y insère aussi une feuille de papier sur laquelle elle a écrit en caractères larges et lisibles : « De la part de Bélinda Forth » ; puis, après avoir considéré ces deux noms d'un œil entièrement sec elle porte le papier à ses lèvres pour déposer un baiser sur ce nom de *Bélinda,* comme un baiser d'adieu que, dans sa pensée, il doit retrouver là, ferme l'enveloppe et y met l'adresse. Mais à qui confier cette lettre ? Elle ne peut compter sur la bonne volonté d'aucun des gens de la maison. Elle ne veut pas garder une nuit près d'elle ce fatal avertissement. La poste n'est pas bien éloignée; elle ira elle-même.

Mettant à la hâte un chapeau et une plus épaisse fourrure, elle descend l'escalier sans bruit et, heureusement n'y rencontre personne. La porte d'entrée n'est pas fermée au verrou et s'ouvre facilement, si facilement même qu'un vent impétueux l'a poussée en dedans et que Bélinda ne peut la refermer qu'après des efforts qui ébranlent la maison.

La pâle lune a disparu derrière des nuages épais et l'ouragan a recommencé avec une nouvelle violence. Le monde semble appartenir à la tourmente et à la neige. A peine si Bélinda peut retrouver sa respiration, et elle doit s'arrêter et se soutenir pour n'être pas emportée par une rafale de vent. De temps à autre, elle est encore forcée de se retourner ; la neige l'aveugle et la suffoque. Que lui importe, d'ailleurs, la rage des éléments ? Il lui semble même que cette lutte lui fait du bien et allège un peu le poids qui fatigue son cerveau.

Elle a gagné le bureau de poste, et, en jetant sa lettre dans la boîte, elle éprouve la même sensation que si elle y ensevelissait son passé, ses plus chers souvenirs ; mais à peine a-t-elle le temps d'y penser. Une sorte de trombe l'enveloppe et l'emporte au bord de la mer, près de la falaise d'où elle peut-être précipitée au milieu des vagues furieuses qu'elle entend bondir contre les parois de pierre du quai. Cet instant de terreur lui révèle qu'elle tient encore à la vie.

Avec un puissant effort, ses pieds se rattachent à la terre qu'ils avaient quittée un moment, mais elle n'atteint sa demeure qu'après s'être sentie comme aveuglée et prise de vertige, et, dans ce rude combat, elle en passe plusieurs fois la porte sans la reconnaître dans cette ligne uniforme de maisons.

Maria, en la voyant, ne peut retenir ses exclamations de surprise, mais Bélinda ne l'écoute pas et, sans en avoir conscience, elle monte l'escalier, entre dans sa chambre encore éclairée et dont le feu a été rallumé. Une voix impérieuse l'appelle d'en bas :

— Bélinda ! Bélinda !

C'est celle de son mari. Qu'il l'appelle ? Elle n'est pas disposée à y répondre : mais n'est-ce pas la voix qu'elle est destinée à entendre toute sa vie ? celle qui a le droit de lui commander, de la gronder ou, ce qui serait pire, de lui dire des tendresses ? Alors, à quoi lui servirait-i

ON DEMANDE A ACHETER

933 On demande à acheter d'occasion une **chaudière en cuivre** d'environ 150 litres. S'adresser au bureau du journal.

ON CHERCHE

à acheter, à proximité de la ville, un grand terrain pour y établir une fabrique. Adresser les demandes à M. Ernest Meystre, architecte, Sablons 3.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, pour Noël, trois petits appartements, rue du Coq-d'Inde 8. S'adresser à M. Petitpierre, Evole 2.

A louer un appartement de trois chambres, cuisine, cave, galetas, Faubourg du Lac. S'adresser à J. Lesegretain.

Belle Propriété à louer

On offre à louer, pour le 24 juin 1889, une jolie propriété très agréablement située aux Parcs n° 13, soit immédiatement au-dessus de la ligne du chemin de fer et à proximité du quartier de la Boine. Elle comprend une maison d'habitation de 11 pièces de maîtres, cuisine, cave, bûcher, buanderie, avec cour au Nord, jardin d'agrément, terrasse et vigne à l'Ouest et au Midi. — Vue étendue sur la ville et le lac. — Division facile de la maison en deux appartements distincts, au gré des amateurs.

S'adresser pour tous renseignements en l'Etude du notaire Guyot, rue du Môle 3, à Neuchâtel.

A louer, pour Noël, un joli logement au 1er étage, composé de 3 chambres, chambre haute, galetas et cave. S'adr. au magasin F. Gaudard.

920 A louer, pour de suite ou pour Noël, à des personnes tranquilles, un joli logement remis à neuf, exposé au soleil, pour le prix de 450 francs, avec jardin si on le désire. S'adresser au bureau d'avis.

A louer un petit logement d'une chambre, cuisine avec eau sur l'évier. S'adr. au magasin Prisi, rue de l'Hôpital n° 7.

A louer, dès Noël, un logement de 3 pièces, cuisine avec eau, galetas et cave. S'adresser Grand'rue 10, 3e étage.

Pour Noël, logement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Grand'rue 10, au 2me étage.

A louer, de suite ou pour Noël, un logement situé à un rez-de-chaussée, composé de 3 chambres avec ses dépendances, plus un jardin ; plus un dit de deux chambres situé au 1er étage. Parcs 37.

921 A louer pour Noël un bel appartement de 2 chambres et cuisine, situé au centre de la ville. S'adresser au bureau de la Feuille d'Avis.

A louer pour Noël, un joli logement, situé au midi, composé de trois chambres et dépendances. Jouissance d'un jardin. S'adr. de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures rue de l'Industrie 5, 1er étage.

A louer pour Noël prochain un logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à la boucherie centrale, G. Baumann.

A LOUER : Logements de 2, 4, 6 et 10 chambres et dépendances. S'adresser J. B. n° 6, poste restante, Neuchâtel.

A louer, de suite ou pour Noël, un beau logement de 5 chambres et dépendances, rue du Concert 2. S'adresser au magasin du Printemps.

CHAMBRES A LOUER

A louer de suite une jolie chambre non meublée, indépendante et avec belle vue. S'adresser rue des Epancheurs 11, 2me étage, à droite.

Jolie chambre au soleil, se chauffant ; prix : 13 fr. Rateau 1, 4me étage.

903 Pour un monsieur, jolie chambre meublée, avec pension. S'adresser au bureau de la feuille.

Chambre meublée, se chauffant. Oratoire n° 3, 1er étage, à droite.

Chambre non meublée avec fourneau et cheminée. Bercles n° 3, au 1er étage.

Chambre meublée, indépendante, à louer pour de suite. S'adresser Ecluse 7.

Deux chambres meublées ou non, dont une grande au 1er étage. S'adresser à l'épicerie rue de la Treille.

932 Pour un monsieur, chambre meublée, bien située. S'adresser au bureau d'avis.

Chambre meublée, chauffée. Place d'Armes 5, 2me étage, à droite.

LOCATIONS DIVERSES

SAARS N° 2

Ancien Jardin Botanique

A louer :

Une grande glacière ;

Des locaux de différentes grandeurs, pour entrepôts ; ces derniers pourraient être utilisés comme grande lessiverie.

S'adresser au tenancier de l'établissement.

ON DEMANDE A LOUER

On cherche à louer, pour Saint-Jean prochaine, aux abords immédiats de la ville, un logement de 10 à 12 chambres avec jardin. Prière d'envoyer les offres par écrit au bureau du journal sous les initiales A. B. 926.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille qui sait faire la cuisine cherche à se placer pour faire tout le ménage. S'adresser à Mme Schmidt, Ecluse n° 1, au 3me.

935 Une personne d'âge mûr et de toute moralité désirant s'occuper, cherche un emploi comme surveillant ou homme de confiance dans une maison de commerce ou autre. La question du salaire est secondaire. S'adresser au bureau d'avis.

Une jeune personne de vingt-trois ans, sachant faire un bon ordinaire, cherche à se placer dans un ménage sans enfants. S'adresser à Madame E. Matthey-Doret, à Couvet.

☛ Domestiques de confiance sont placés en tout temps par Mme A. Fischer, à Berthoud (Berne).

Une fille allemande connaissant bien la couture cherche à se placer comme femme de chambre ou pour s'aider dans un ménage. Adresse : Ecluse 35, au 1er.

Une jeune fille allemande cherche à se placer comme bonne d'enfants ou pour s'aider dans un ménage. S'adresser rue du Neubourg 18, au 1er étage.

Une fille de 25 ans, qui sait faire la cuisine, cherche à se placer pour faire tout le ménage. S'adr. rue des Moulins n° 21, 3me étage, devant.

Une jeune fille pouvant disposer de quelques heures par jour, aimerait à aider dans un ménage ou à faire des commissions. S'adresser boulangerie rue des Moulins n° 12.

Une bonne cuisinière cherche à se placer dans un restaurant ou bonne famille ; certificats à disposition. S'adresser chez Madame Weber, ruelle Breton n° 1, au second, Neuchâtel.

Une fille d'Interlaken, brave et honnête, parlant français, cherche une place de suite dans un ménage simple, en ville ou à la campagne. Adresse : Palais Rougemont n° 3.

Une jeune Allemande (Gr. D. Baden), de bonne famille, désirerait se placer comme bonne auprès d'un seul enfant ; ou à défaut comme fille de chambre. Pour renseignements s'adr. dans l'après-midi à Mlle Jeanjaquet, Trésor 11.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande une jeune fille pour s'aider au magasin et au ménage. S'adresser à l'épicerie E. Wulschleger, Temple-Neuf.

934 On demande, pour de suite, une bonne domestique sachant bien faire la cuisine et tous les travaux du ménage. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. au bureau de cette feuille.

On demande, pour le 20 courant, une bonne et brave fille, connaissant bien les travaux d'un ménage. S'adresser rue des Terreaux 7, au 1er, à droite.

On cherche, dans une famille chrétienne, une personne bien recommandée, pour s'occuper des enfants. S'adresser Bassin n° 16, 2me étage, le matin de 8 à 9 h., le soir de 7 à 8 heures.

Une femme de chambre, forte, active, ayant déjà du service et munie de bonnes recommandations, trouverait à se placer de suite. S'adresser dans l'après-midi, Sablons 12.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande, pour entrer tout de suite, une **demoiselle de magasin** au courant de la vente et parlant les deux langues. S'adresser à **Mme Wendler,** agence de placement, rue de la Treille 4.

929 Un jeune homme de 18 1/2 ans, fort et robuste, de bonne conduite, finissant son apprentissage de boulanger au Nouvel-An, cherche une place chez un boulanger-pâtissier, pour le courant de janvier 1889. S'adresser au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

A. Zirngiebel, relieur, demande un apprenti.

Un jeune homme de 16 ans aimerait entrer en apprentissage chez un maître tailleur qui parle français et travaille à l'atelier, et chez lequel il trouverait logis et pension. Adresser offres et conditions à M. Sandmeier, marchand-tailleur, à Zofingue.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

On n'a pas retrouvé, mercredi 7 novembre, à l'hôtel du Faucon, une paire de souliers de gomme marqués 11 M. La personne qui les aurait en sa possession est priée de bien vouloir les faire parvenir à Saint-Blaise, à M. le ministre Terrisse, qui remettra à son propriétaire une paire de souliers de gomme marqués 10 M.

AVIS DIVERS

DANSE PUBLIQUE

Dimanche 18 novembre

au Restaurant du VERGER

à THIELLE

MUSIQUE DE CUIVRE

Se recommande ; **Fritz HODEL.**

Restaurant du LIERRE

FAHYS N° 13

Dimanche 18 novembre

BAL BAL

Orchestre : LES BLEUS

Se recommande vivement,

F. PICCO, fils.

à présent de se révolter contre l'inévitable ? Elle secoue précipitamment la neige qui couvre son manteau, change ses souliers mouillés, passe sa main sur ses cheveux humides et redescend avec une apparence correcte, car il ne saurait voir le trouble de son cerveau ni se douter qu'il lui passe des flammes devant les yeux.

Elle le retrouve toujours dans la même attitude ; toujours pelotonné devant la cheminée.

— J'ai appelé très souvent, lui dit-il avec une colère assez justifiable. Ne m'avez-vous pas entendu ?

Elle ne peut répondre. De violents bourdonnements obscurcissent ses idées.

— Où avez-vous été ? Qu'avez-vous fait ?

— Je suis sortie.

— Sortie ? Êtes-vous devenue folle ?

— C'est ce que je me demande quelquefois, dit-elle en le regardant en face.

— Et puis-je savoir, demande-t-il d'un ton sarcastique, ce qui a pu vous engager à aller faire une promenade par ce beau temps ?

— J'ai été mettre ma lettre à la poste.

— Peuh !

Elle a repris sa place accoutumée. A sa pâleur habituelle a succédé une vive rougeur produite par le vent du nord.

— Il ne faut pas discuter des goûts, reprend-elle lentement. Le mien a souvent été blâmé, mais il ne vous gêne en aucune manière... Vais-je vous lire ?

Tout en parlant, elle reprend le livre de la veille et commence au premier paragraphe qui lui tombe sous les yeux. Elle a ressenti, en passant de l'air extérieur à la chaude température de cette pièce, une étrange douleur à la tête. C'est comme un étourdissement, mais n'importe, elle lira. De temps en temps, les caractères du livre dansent devant ses yeux, mais elle lit toujours. Le sujet du livre et celui qui absorbe sa pensée n'ont aucun rapport, mais elle veut lire : « Si l'on pouvait démontrer qu'il n'existe aucun organe complexe qui n'ait été soumis à de nombreuses modifications successives... » Combien d'années dois-je vivre encore ? pense-t-elle... « Ma théorie tomberait à plat. Mais je n'ai trouvé nulle part un semblable exemple. Il existe, sans nul doute, des organes... » Ce ver, qui ne meurt jamais, ne peut pas être pire que celui qui me dévore ! se dit-elle encore, « dont nous ne connaissons pas les *états transitoires.* »

Les lettres et les mots se brouillent de plus en plus. Elle lit toujours.

— Recommencez ce paragraphe, je vous prie. Je ne puis vous suivre, car vous en faites quelque chose d'incompréhensible.

Mais, au lieu d'obéir, Bélinda abandonne le livre qu'elle lisait et, se laissant glisser de sa chaise sur le plancher, tombe complétement évanouie.

(*A suivre.*)

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

ABONNEMENTS

La vente des places en abonnement, pour toute la saison 1888 à 1889, aura lieu, sur présentation du bulletin de cotisation, le **LUNDI 19 NOVEMBRE,** à **10** heures du matin, dans la petite salle des Concerts.

Les numéros d'ordre seront distribués à 9 heures.

Billets simples pour le 22 novembre (SARASATE)

La vente aura lieu, sur présentation du bulletin de cotisation, le **MERCREDI 21 NOVEMBRE,** à **11** heures du matin, dans la petite salle des Concerts.

LE COMITÉ.

CONFÉRENCES ACADÉMIQUES

AU BÉNÉFICE DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE

DANS L'AULA DE L'ACADÉMIE

dès le 27 novembre, chaque MARDI, à 5 heures du soir

1888		
27 novembre.	1.	**Dr Mentha.** La torture. Etude psychologique.
4 décembre.	2.	**Dr Béraneck.** Illusions des sens.
11 »	3.	**M. Favre.** Causerie sur les chemins de fer de montagne et les funiculaires.
18 »	4.	**Dr de Tribolet.** Les avalanches.
1889		
8 janvier.	5.	**M. de Chambrier.** Catherine II. Ses débuts. Politique extérieure. Guerres.
15 »	6.	**M. de Chambrier.** Catherine II. Politique intérieure. Son activité intellectuelle et son caractère.
22 »	7.	**Dr Dessoulavy.** Causerie mythologique.
29 »	8.	**Dr Le Coultre.** L'avenir de la langue française.
5 février.	9.	**M. Biolley.** Ce que l'humanité doit à la Révolution française.
12 »	10.	**M. Morel.** Pharisiens et Saducéens.
19 »	11.	**Dr Hilfiker,** prof. agrég. Keppler et son temps.
26 »	12.	**M. Quartier.** L'ambition et le devoir.

Les cartes d'entrée, au prix de 10 francs pour les 12 conférences (étudiants et élèves de pensionnats, 5 francs), sont déposées chez le concierge de l'Académie.

Cartes de séance à 1 fr. 50, à la porte de la salle.

Salle circulaire du Gymnase

NEUCHATEL

Les jeudis 22, 29 novembre et 6 décembre 1888, à 5 heures

TROIS CONFÉRENCES

données par

M. JULES CARRARA

professeur

sur les

Critiques littéraires contemporains

Paul Bourget, Ferdinand Brunetière, Francisque Sarcey, Anatole France, Jules Lemaître.

Cartes aux librairies Delachaux & Niestlé, Berthoud et Attinger.

Abonnements : Fr. 5 (cartes blanches).
Pensionnats et étudiants : Fr. 4 (cartes roses).
Séance isolée : Fr. 2 (cartes jaunes).

Société neuchâteloise d'Utilité publique

Vendredi 16 novembre 1888

à 8 heures du soir

Conférence Populaire Gratuite

à l'AULA de l'Académie

LE LAIT

ET SES DÉRIVÉS

Par **M. ŒTTLI,** professeur de chimie à Lausanne.

PHÉNIX

Compagnie française d'assurances contre l'incendie

FONDÉE EN 1819

Nous avons l'honneur d'informer l'honorable public du canton de Neuchâtel que nous venons de nommer comme agent principal à Neuchâtel

Monsieur JULES MOREL,
rue de la Serre, Neuchâtel

qui est chargé de recevoir toutes les propositions d'assurances que l'on voudra bien lui adresser.

BALE, le 12 novembre 1888.

KŒCHLIN & SANDREUTER,
Mandataires généraux.

LE MAGASIN

D'ARTICLES DE VOYAGE

de H. DE SIEBENTHAL

est transféré de la rue de l'Hôpital à la rue du Trésor, vis-à-vis du magasin de M. Petitpierre.

Malles sur commande. Réparations, emballage et échange.

Atelier rue du Château.

RÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Pauvre acheteur ! tu te désoles,
Et ma foi, je le comprends bien :
Le **bon** coûte des sommes folles
Et le **bon marché** ne vaut rien.
Mais je veux que tu te consoles
Et t'en puis fournir le moyen,
Car mon **CHAT BOTTÉ,** pour ton bien
Transforma d'une patte sûre
Le commerce de la chaussure :
— Désormais c'est presque pour rien
Qu'on aura du **bon** je t'assure,
Et le **bon marché,** crois-moi bien,
Saura résister à l'usure.

Neuchâtel, Place du Marché 11.

Un maître d'école secondaire

habitant la campagne, désire prendre en **pension** deux jeunes garçons ou filles. Ils auraient l'occasion d'apprendre l'allemand, l'italien et l'anglais. Des jeunes filles seraient, si on le désirait, initiées aux soins du ménage. S'adresser à **M. H. Sigrist,** Secundarlehrer, à **Schöfflisdorf,** canton de Zurich.

Théâtre de Neuchâtel

Bureaux : 7 1/2 h. —o— Rideau : 8 h.

JEUDI 15 NOVEMBRE 1888

REPRÉSENTATION

DE

M. LOUIS WITTNAUER

LE MARCHAND DE VENISE

(Der Kaufmann von Venedig)

Drame en 5 actes de SHAKESPEARE

Shyloch, un juif . . **Louis Wittnauer.**

PRIX DES PLACES :

Loges grillées et premières galeries, 3 fr. 50. — Parterre, 2 fr. 50. — Secondes galeries : 1 fr. 50.

On peut se procurer des billets dès aujourd'hui au magasin de musique Sandoz-Lehmann, successeur de Sœurs Lehmann, rue des Terreaux 3.

Dépôt de pianos et harmoniums de la maison HUG Frères, à Bâle, Terreaux, 19.

AVIS MÉDICAL

Le docteur A. CORNAZ, fils (Terreaux n° 7), est de retour. Consultations tous les matins, à 11 1/2 h., sauf le dimanche.

— TÉLÉPHONE —

Nous rappelons à MM. les

VIEUX-ZOFINGIENS

que le banquet anniversaire du serment du Grütli, célébré par la Section neuchâteloise de Zofingue, aura lieu au Cercle du Musée, le vendredi 16 courant.

Prière de s'inscrire au plus tôt auprès du caissier, M. Borel, stud.-théol., Pertuis-du-Sault 4.

VENTE EN FAVEUR
DE
L'Évangélisation en France

Le Comité neuchâtelois qui s'est formé en 1872 à la suite de l'internement de l'armée française pour l'évangélisation en France, s'est adressé aux dames qui s'intéressent à son œuvre, comme il l'a déjà fait précédemment, pour les prier d'organiser une vente en sa faveur. Elles ont bien voulu y consentir et ont fixé l'époque de cette vente au mois de février prochain.

Toutes les personnes qui voudront bien consacrer quelques ouvrages à cette œuvre sont invitées à les adresser à l'une des dames ci-dessous nommées. Le lieu et le jour de la vente seront annoncés plus tard.

Aux personnes qui pensent qu'il est préférable de concentrer nos ressources sur les œuvres qui concernent plus spécialement notre patrie, nous rappellerons que, si celle dont s'occupe le Comité a la France pour objet, elle est néanmoins, par son lieu d'origine et par son siège toute neuchâteloise.

Le Comité neuchâtelois pour l'évangélisation en France.

M^mes de Pierre-Pourtalès.
» Jean Courvoisier.
» Fritz DuPasquier.
» Ferdinand DuPasquier.
» Ecklin.
» Gerster.
» Frédéric Godet.
» Eugène Humbert.
» Jeanneret-Jeanrenaud.
» Kestner.
» William Mayor.
» Jules Morel.
» Morel-Ladame.
» Gustave Paris.
» Perregaux-de Montmollin.
» Louis de Perrot.
» Maurice de Pourtalès.
» Samuel Robert.
» Henri de Rougemont.
» Béguin, pasteur (Cernier).
» Borel-Girard, past. (Ch.-de-Fonds).
» Ch. Debrot, fils (Dombresson).
» Descœudres, pasteur (Bayards).
» DuPasquier, pasteur (Coffrane).
» de Meuron, pasteur (Saint-Blaise).
» A. Michaud (Bôle).
» de Montmollin, past. (Eplatures).
M^lles Hélène Barrelet.
» Berthe Borel.
» Marie DuBois.
» Sophie DuPasquier.
» Mathilde Lardy.
» Emma Quinche.
» Emma Suchard.
» Hélène Bonjour (Lignières).
» Rose Henriod (Colombier),
» Elisabeth Lardy (Auvernier).
» Louise et Marie Martin (Couvet).

Neuchâtel, 12 novembre 1888.

NOUVELLES POLITIQUES

Allemagne

M. de Mittnacht, président du cabinet wurtembergeois, qui s'était rendu auprès du roi Charles, à Nice, est de retour à Stuttgart. Le ministre paraît avoir échoué dans sa tentative de convaincre le roi qu'il serait opportun de se séparer de ses amis américains. M. de Mittnacht serait en conséquence décidé à donner sa démission et un remaniement du cabinet deviendra nécessaire à la suite de sa retraite.

Autriche-Hongrie

Les dispositions de la nouvelle loi sur le volontariat d'un an ont paru tellement désavantageuses aux étudiants de l'Université de Pest, qu'ils ont envoyé une députation à M. Tisza pour demander que les dispositions actuelles ne soient pas aggravées.

M. Tisza leur a répondu que c'est précisément sur la jeunesse des écoles qu'on compte si jamais la guerre devait éclater. C'est cette jeunesse qui doit donner l'exemple du dévouement.

Roumanie

Le roi a ouvert mardi le Parlement. Le message constate que les relations de la Roumanie avec toutes les puissances sont absolument satisfaisantes, grâce à la politique prudente qu'un patriotisme éclairé a inspirée à tous les partis et qui prouve que la Roumanie est un puissant élément de paix et de sécurité. « Cette attitude correcte est un sûr garant, dit le message, que nous continuerons à jouir de la confiance des grandes puissances et de l'amitié sincère de nos voisins des Balkans. »

Afrique

L'Angleterre et l'Allemagne ont conclu par la voie d'échange de notes un arrangement relatif à l'Afrique orientale.

Une note de M. Hatzfeldt à lord Salisbury, du 3 novembre, invite le gouvernement britannique, en présence des hostilités croissantes des marchands d'esclaves arabes, à procéder en commun au blocus de la côte de Zanzibar, avec l'assentiment du sultan, afin de réprimer l'exportation des esclaves et l'importation des armes. Les deux amiraux régleront les détails de l'opération.

Pour obtenir le droit de visite des navires étrangers, le gouvernement allemand est prêt à faire, d'un commun accord avec le gouvernement anglais, les démarches nécessaires auprès des gouvernements étrangers. La coopération et l'assentiment du Portugal sont aussi nécessaires.

Par note de lord Salisbury, du 5 novembre, le gouvernement anglais se déclare d'accord et ajoute seulement que le blocus devra durer jusqu'à ce que l'une des puissances annonce son intention de le lever.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— La Faculté de théologie protestante de l'Université de Giessen vient de conférer le titre de docteur honoraire au prince de Bismarck. Dans le diplôme qu'elle envoie au chancelier, la Faculté dit qu'elle entend honorer l'homme d'Etat unique qui, ne craignant que Dieu et se confiant dans la Providence qui dirige les destinées des peuples, a servi trois empereurs avec une fidélité sans exemple, a soutenu la cause de l'Evangile dans toutes les parties du monde, veille à ce que l'Eglise évangélique soit gouvernée conformément à ses propres principes et non d'après un idéal qui lui est étranger, et qui a reconnu que la religion chrétienne peut seule porter remède aux misères sociales.

— On annonce la mort à Fribourg-en-Brisgau, de M. Herder, chef d'une des plus grandes librairies d'Allemagne. La maison que dirigeait M. Herder édite des ouvrages catholiques. Elle a des succursales à Munich, à Vienne, à Strasbourg, à New-York.

— On mande de Bruxelles qu'une explosion de feu grisou s'est produite hier soir, à Mons.

On assure qu'il y a 28 morts.

NOUVELLES SUISSES

Régularisation du Rhin. — Ensuite des dernières inondations, les gouvernements d'Autriche-Hongrie et de Suisse viennent de s'entendre pour réunir aussi promptement que possible une commission mixte chargée de faire les travaux préliminaires en vue de la conclusion d'un traité en vertu duquel il sera immédiatement procédé à la régularisation du Rhin.

Militaire. — Le Conseil fédéral a fait l'acquisition d'un terrain de 8000 mètres carrés situé près de la station de Schwytz et qui appartenait à la Compagnie du Gothard. C'est sur ce terrain que sera placé l'arsenal central dont les frais de construction sont estimés à 51,000 fr.

Berne. — On a installé à Berne un abri pour les ouvriers sans travail. Ceux-ci peuvent y scier et y couper du bois, ouvrage pour lequel ils sont rétribués à raison de 30 centimes l'heure, payés en bons de subsistance et pour passer la nuit. Aucun de ces ouvriers ne peut cependant prétendre à plus de 6 jours de travail par mois.

Zurich. — M. le professeur Vögelin a légué les deux tiers de sa fortune aux hôpitaux cantonaux de Zurich et de Winterthour, et sa bibliothèque à la bibliothèque cantonale, à celle de la ville de Zurich et à l'Université. Quatre vitraux précieux dépendant de sa succession devront, d'après les dispositions qu'il a laissées, être affectés à l'ornementation de la salle du Tribunal cantonal.

Fribourg. — On assure que M. Beyeler, ingénieur à Fribourg, a l'intention de demander une concession pour la construction d'un chemin de fer Fribourg-Morat.

Vaud. — Une escroquerie à l'américaine vient de se produire à Lausanne. Un étranger d'une trentaine d'années, bien mis et parlant très bien le français, se présentait entre 11 heures et midi au magasin de bijouterie de M. Gœtz, rue Saint-François, et demandait à voir quelques montres à choix. Seulement, comme il se disait représentant d'une dame, il pria le marchand de venir avec les échantillons à 1 heure précise à l'hôtel du Grand-Pont, où il avait une chambre. A l'heure dite, M. Gœtz arrivait et étalait ses marchandises, mais l'escroc lui fit remarquer que l'article principal, soit les chaînes, manquait dans ses échantillons et il le pria de retourner aussitôt au magasin.

M. Gœtz, trop confiant, alla chercher l'article demandé, laissant son étalage de montres à la garde de celui qu'il supposait être un bon client. Lorsqu'il revint avec le paquet de chaînes, il s'aperçut que son acheteur avait disparu en emportant ses montres et sans laisser de traces.

Les marchandises enlevées se montent à environ 5000 fr. En voici le détail : 20 montres or, 2 colliers or, 3 bracelets or, 9 chaînes or pour dames, 12 bagues pour hommes et 12 pour dames.

Le signalement du voleur serait celui-ci : 25 à 27 ans, grand, cheveux bruns ramenés sur le front, petite moustache blonde, visage maigre, teint bronzé, parlant français très vite.

Genève. — On annonce le décès à Genève, dans sa 75^e année, de M. le colonel Aubert, l'ancien directeur de la première Compagnie de chemin de fer, l'Ouest-Suisse. L'honorable défunt comptait dans ses états de service le commandement du rassemblement des Alpes, en 1861; on se rappelle qu'embarquées à Lucerne, les troupes guerroyèrent dans les défilés de la Reuss et du Gothard, passèrent la Furca, la vallée de Conches, pour être licenciées à Sion. M. Aubert a commandé la I^re division lors de l'occupation de la frontière en 1870. Il y a quelques années il a présidé les fêtes qui ont eu lieu pour inaugurer le monument élevé au général Dufour.

CHRONIQUE LOCALE

La Société des maîtres imprimeurs de la Suisse romande se réunira à Lausanne le dimanche 18 novembre. Messieurs les imprimeurs qui n'en font pas encore partie sont cordialement invités à envoyer leur adhésion au président, M. Viret-Genton, imprimeur à Lausanne, et à prendre part à l'assemblée de dimanche.

(*Communiqué.*)

C'est ensuite d'un malentendu que, parmi les donateurs du Musée zoologique, l'on a mentionné M. Berthoud-Junod. Il s'agit de M. Henri Berthoud-Coulon, qui a fait dernièrement un voyage en Afrique, d'où il a fait l'envoi dont il était question.

Funiculaire Gare-ville

Dans une lettre, en date du 11 novembre 1888, au Conseil général de la Commune, M. G. Ritter, ingénieur, expose les avantages de ses propositions concernant le funiculaire souterrain Gare-ville, dont il propose l'exécution pour remplacer la crémaillère de l'Avenue de la Gare, prévue dans ce projet de chemin de fer, et résoudre la question de jonction d'un funiculaire Gare-ville, non seulement avec le Régional projeté, mais encore avec tous les tramways que l'on pourrait dans la suite établir à Neuchâtel.

Il s'agirait d'utiliser la bande des terrains encore disponibles entre l'Avenue de la Gare et le Faubourg de l'Hôpital et longeant du côté Ouest la ruelle Meuron ; on pourrait y installer la Gare centrale de jonction des lignes du Régional et tramways futurs avec le funiculaire projeté, et même plus tard y faire aboutir un nouveau funiculaire Tertre route-de-la-Côte-Plan. Le terrain disponible est assez large entre la maison Pourtalès et la ruelle Meuron pour permettre le développement d'une courbe suffisante à l'entrée facile en gare des petits trains du Régional ou des tramways ; les voyageurs de ceux-ci se rendant à la Gare ne feront que descendre des wagons pour prendre ceux du funiculaire prêts à partir.

Quant aux wagons de marchandises, les voies de garages et de manœuvres permettront d'en recevoir suffisamment pour les remorquer au funiculaire et les remonter en Gare entre les courses normales prévues aux horaires pour le transport des voyageurs, et sans gêner en rien celles-ci. En cas de presse exceptionnelle, on pourra même opérer la nuit et remonter ou descendre des masses de wagons sans troubler le repos nocturne des habitants de l'Avenue de la Gare.

Avec le système en souterrain, l'Avenue de la Gare restera entièrement libre. Le tunnel ne passerait *sous aucune propriété bâtie et habitée*, serait jour et nuit éclairé électriquement et pourrait même avoir un débouché rue de la Serre.

CHRONIQUE AGRICOLE

Céréales. — Au dernier marché de Rorschach (St-Gall) les grains avaient une tendance très ferme. Les prix ont varié de 21 fr. 85 à 22 fr. 50 pour les blés indigènes, de 20 fr. 75 à 21 fr. 75 pour les blés de Hongrie et de 23 à 24 fr. 50 pour ceux de Russie. Le prix des avoines exotiques a varié entre 16 et 17 fr. 50 les 100 kilog.

Vins. — Les vins blancs ont toujours une tendance ferme. On ne peut pas encore les apprécier d'une manière absolue. Les rouges printaniers ont donné un peu moins que l'année dernière, la qualité de ces derniers ne peut pas non plus être encore jugée.

Dans une exposition qui vient d'avoir lieu à Belleville sur Saône on s'est accordé à reconnaître que la production du Mâconnais et du Beaujolais a été d'un tiers supérieure à celle de l'année passée. Les vins de ces contrées sont très recherchés et déjà en grande partie vendus.

Il a été importé en Suisse dans le premier semestre de cette année pour 2 ½ millions de francs d'œufs et pour 1 ½ millions de francs de volailles. Certes voilà une branche de l'industrie agricole qui mériterait bien d'être encouragée, nous garderions chez nous des sommes importantes et à une époque où toutes les grandes nations ne songent qu'à s'enfermer chez elles, il nous faut faire les plus grands efforts pour produire surtout ce qui se consomme dans le pays.

Apiculture

Corcelles, 12 novembre 1888.

Monsieur le rédacteur,

En ouvrant les colonnes de votre journal à des communications concernant l'apiculture, vous comblez les vœux de maint éleveur d'abeilles, comme aussi, j'en suis persuadé, de plus d'une personne désireuse d'en faire son profit avant de se lancer *dans la carrière*.

La dernière exposition nationale d'agriculture à Neuchâtel a été l'occasion de faire connaître au long et au large quelques uns des procédés de la culture rationnelle des abeilles, en même temps que l'outillage devenu nécessaire avec les nouvelles méthodes qui sont en vogue dans le monde des apiculteurs. L'attention du public a été fortement attirée de ce côté, et ce pourrait bien être là le point de départ du regain de faveur dont jouit maintenant une branche jusqu'ici trop délaissée de l'agriculture. — Pour les exposants, il y eut encore un résultat immédiat et palpable; ce fut la vente d'une certaine quantité de miel ainsi que des ruches et engins de toutes sortes. — S'il n'y avait pas pour les initiés de perfectionnements marquants à enregistrer, en revanche, plus d'un vieux routinier a dû s'avouer là que la ruche villageoise a fait son temps, et prendre la résolution de transformer au plus tôt son rucher.

Le principal obstacle à la vulgarisation des nouveaux systèmes, soit à cadres et plafonds mobiles, ce n'est pas tant la routine à déraciner que la cherté du matériel d'exploitation. Sans parler de l'outillage, rien que pour monter une ruche Dadant ou Layens, il faut consacrer de soixante à soixante-dix francs. Il est vrai de dire que la population d'une de ces ruches doit devenir quatre à cinq fois plus forte et peut produire huit à dix fois plus de miel que celle d'une ruche villageoise des mieux établies, et qu'en outre le commençant est dispensé des frais d'établissement d'un rucher, parce que chaque colonie peut rester isolée, sans autre abri que celui de la ruche elle-même. Au fond, à cet égard, toute proportion gardée quant au nombre et à la force des colonies, l'avantage reste encore aux systèmes Layens ou Dadant.

Où l'avantage devient considérable, c'est que toutes les manipulations que nécessite une culture intelligente y sont singulièrement facilitées. On peut, non-seulement suivre le travail des abeilles mais encore le diriger ; pousser à la production soit du miel, soit de la cire, soit aussi du couvain, provoquer ou empêcher les essaims naturels, former des essaims artificiels (ce qui est la règle), élever des reines, changer celles qui vieillissent, croiser les races, extraire le miel et rendre les bâtisses à la ruche, etc., etc., je vous fais grâce du reste.

Une des opérations essentielles est de stimuler à temps la reine pour sa ponte du printemps. On prépare de la sorte de très fortes populations pour le moment de la récolte principale.

On entend dire souvent que la *pratique* doit être longue à acquérir en apiculture. J'ai été surpris au contraire de la facilité avec laquelle se sont formés quelques élèves dans mon voisinage.

Au surplus, la Société *La Côte Neuchâteloise* qui réunit à peu près tous les apiculteurs du vignoble, de Neuchâtel à Boudry en même temps que ceux de Rochefort, des Ponts et des Hauts-Geneveys, s'est donné pour tâche de visiter les ruchers des sociétaires dans des tournées qu'elle fait d'avril en septembre, le premier lundi de chaque mois. Il y a là des séances pratiques dans lesquelles les maîtres se refont la main tout en formant les novices. L'un de ces derniers, qui n'est pourtant pas le premier venu comme homme de science, me disait après l'une de ces séances : « J'ai plus appris d'une après midi à cet exercice pratique que si j'avais feuilleté des bouquins et revues pendant sept ans. »

Dans un rayon plus étendu, la Société romande d'apiculture fournit à ses membres l'occasion de s'instruire par les ouvrages qu'elle met en circulation et dans les assemblées qu'elle tient.

Il faut néanmoins un certain temps pour en arriver à opérer avec décision et rapidement, sans brusquerie, tout en évitant les fausses manœuvres qui peuvent devenir désastreuses.

Agréez, Monsieur le rédacteur, etc.

Le président de la Société « La Côte Neuchâteloise. »

DERNIERES NOUVELLES

Paris, 14 novembre.

L'institut Pasteur a été solennellement inauguré aujourd'hui en présence de M. Carnot, de la plupart des ministres, de plusieurs ambassadeurs, des grands-ducs de Russie et de nombreuses notabilités. Le discours de M. Bertrand, rappelant la série des travaux de M. Pasteur, a été très applaudi. L'allocution de M. Pasteur remerciant ceux qui l'ont soutenu dans sa tâche humanitaire a été accueillie par une véritable ovation.

La commission de revision de la Constitution s'est prononcée pour la suppression du Sénat et de la présidence de la République.

Madame L'Hardy-Droz, à Auvernier, Madame Houriet-L'Hardy et sa fille, à Auvernier, Monsieur et Madame L'Hardy-DuBois et leurs enfants, au Locle, Monsieur et Madame Jules L'Hardy-Lufft et leurs enfants, à Diessenhofen, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri-Ernest L'HARDY,

leur bien-aimé fils, frère, beau-frère et oncle, que Dieu a retiré à Lui, mardi 13 novembre, dans sa 57^me année, après une courte maladie.

Florence, le 14 novembre 1888.

Ne crains point, car je suis avec toi; ne sois point éperdu, car je suis ton Dieu. Je t'ai fortifié, je t'ai même aidé et je t'ai maintenu par la main droite de ma justice.

Esaïe chap. XLI, v. 10.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

On ne reçoit pas.

Monsieur O. Roquier et ses enfants, Madame Louise Barbezat, à Chambrelien, les familles Barbezat, à Chambrelien, Berguer, à Boudry, Béguin, au Locle, Sandoz, en Amérique, Maire, au Vauseyon, ont la douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la mort de leur chère épouse, mère, belle-mère, fille et tante,

Madame Élisa ROQUIER née BARBEZAT,

que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui, dans sa 40^me année, après une courte et pénible maladie.

Peseux, le 14 novembre 1888.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi.

Saint-Jean XVII, v. 24.

L'enterrement aura lieu vendredi 16 novembre, à 1 heure après midi.

Madame Henry-Brumm, ses enfants et petits-enfants, Madame Brumm-de Seldeneck et ses enfants, Monsieur Louis Morin, Monsieur et Madame Morin-Berthoud et leurs enfants, Mademoiselle Bertha Morin, Monsieur et Madame Laidrich-Morin et leurs enfants, Monsieur et Madame Kohler-Morin et leurs enfants, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Mademoiselle ÉLISE BRUMM,

leur bien-aimée sœur, belle-sœur, tante et grand'tante, que Dieu a retirée à Lui, le 13 novembre 1888, à l'âge de 73 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Concise, le vendredi 16 novembre, à 1 heure.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

*** Ceux de nos abonnés qui ne sont pas servis par la poste recevront, avec le numéro de ce jour, un prospectus de la fabrique de papier et de cellulose de Balsthal, concernant le papier hygiénique de Balsthal. Ce papier se vend chez *M. Bickel-Henriod, papeterie, Place du Port, à Neuchâtel.*

CARTES DE VISITE

Grand choix de Caractères

Imprimerie H. WOLFRATH & C^e

3, Rue du Temple-Neuf, 3